



# “ TENDANCE COUPE HIVER'20”

## 1 JOUR

**Horaires : 09h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00**

**Effectif maxi. : 14 personnes**

**N° d'agrément : 938 303 69 083**

**Public concerné :**

CE STAGE PEUT ETRE SUIVI PAR LES PERSONNES DESIRANT SE PERFECTIONNER EN COUPE NOTAMMENT DANS LES DERNIERES TENDANCES EN COIFFURE ET COUPE. POUR SUIVRE CES STAGES, LE NIVEAU DEMANDE EST DE **DISPOSER D'AU MOINS DE 2 ANS D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE.**

**Objectifs pédagogiques de ce stage :**

ETUDE ET REALISATION DES TROIS COUPES COLLECTION.

SAVOIR PROPOSER LES TENDANCES EN COUPE.

SAVOIR UTILISER LA MATIERE CHEVEU EN FONCTION DU RESULTAT SOUHAITÉ.

SAVOIR PROPOSER LES TENDANCES POUR DEVELOPPER SON CA ET L'IMAGE DU SALON.

**Prérequis :**

2 ans minimum d'expérience dans la coiffure

**Responsable des formations :** Stéphane AUGER

**Programme du stage :** Ce stage se déroule en un module de 1 jour, 7 heures de formation

**Méthodes pédagogiques / Matériel utilisé :**

- Travaux pratiques réalisés sur têtes malléables que les stagiaires conservent pour eux.
- Dossier support stagiaire téléchargé par chaque stagiaire des différentes méthodes.
- Mise en avant des points les plus importants sur paper-board et vidéoprojecteur.

**Les moyens d'évaluations mis en œuvre et suivi**

Une évaluation est effectuée à l'issue de la formation par chaque stagiaire. Nous pourrions communiquer sur demande l'évaluation complète de la session et de l'animateur.

**MODALITÉS D'INSCRIPTION À LA FORMATION**

Une convention de formation recrutement est établie par l'organisme de formation STEPHANEAUGER.COM enregistrée sous le N° 938 303 69 083 auprès de la préfecture de la région PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR. Si vos cotisations sont à jour, vous bénéficiez de la subrogation de paiement pour les dossiers étant financés par l'AGEFOS et le POLE EMPLOI. La partie prise en charge nous est directement réglée.

Vous recevrez à la fin de la formation, une attestation de stage certifiant que vous avez suivi le programme de cette formation.

Pour chaque inscription, une partie non prise en charge vous est demandée, ainsi que pour :

- Une personne salariée : une **caution du montant du stage** ; celle-ci sera détruite lorsque nous recevons le paiement de l'AGEFOS.
- Un gérant non salarié : un chèque du montant du stage vous est demandé et sera placé un mois après la formation

**Annulation :**

*La partie non prise en charge, ne pourra en aucun cas faire l'objet d'un report ou d'un remboursement.*

*Ce que nous encaissons est non déductible du crédit d'impôt formation.*

*Pour toute annulation 60 jours avant la date de début du stage, nous ne vous facturons pas la partie prise en charge.*

*Pour toute annulation inférieure à 60 jours avant la date de début du stage, nous vous facturons l'intégralité de la partie prise en charge.*

*Nous proposons une assurance annulation de 13 € par stage, à souscrire uniquement à l'inscription. Cette dernière vous permet de bénéficier en cas d'annulation :*

- + de 20 jours avant le début de la formation : aucun frais,
- entre le 19<sup>ème</sup> jour et le 10<sup>ème</sup> jour avant le début de la formation : 50 % de la prise en charge vous seront facturés,
- - de 10 jours avant le début de la formation, 100 % de la prise en charge vous seront facturés.

Dans le cas de force majeure, l'organisme de formation se réserve le droit d'ajourner ce stage au plus tard une semaine avant la date prévue. Dans cette hypothèse, le montant des droits d'inscription sera intégralement remboursé.

Toute inscription à une session de formation est nécessairement accompagnée du règlement à l'ordre STEPHANEAUGER.COM, sauf dans le cas où la formation est prise en charge intégralement par un organisme paritaire.



# “ TENDANCE COUPE HIVER'20”

## 1 JOUR

**Horaires : 09h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00**

**Effectif maxi. : 14 personnes**

**N° d'agrément : 938 303 69 083**

### **PROGRAMME DU STAGE**

Ce stage de déroule en un 1 module de 1 jour, 7 heures soit 7 heures /jours

**09H00 – 09H10 :**

ACCUEIL, PRÉSENTATION  
TEMPS DE PAUSES, RÈGLES DU JEU.

**09H10 – 10H45 :**

COMMENT PROPOSER LES TENDANCES ?  
LE LANGAGE, QUELLES SONT NOS SOURCES D'INSPIRATION, DÉSCRIPTAGE  
DÉMONSTRATION COUPE N°1 PAR LE FORMATEUR

**10H50 – 11H00 : PAUSE**

**11H00 – 12H30 :**

RÉALISATION PAR LES STAGIAIRES COUPE N°1 AVEC CONTRÔLE DU FORMATEUR  
LE SUPPORT TECHNIQUE VOUS AIDE POUR ENREGISTRER LES LIGNES DE COUPE PRINCIPALES

**12H30 – 13H30 : REPAS**

**13H30 – 15H30 :**

DÉMONSTRATION ET RÉALISATION PAR LE FORMATEUR DE LA COUPE N°2  
ETUDE DE CAS / LES DIFFERENTES MATIERES DE CHEVEUX ;  
QUELLE TECHNIQUE PROPOSER AVEC LES COUPES ?

**15H30 – 15H40 : PAUSE**

**15H50 – 16H45 :**

RÉALISATION EN STEP BY STEP DE LA COUPE N°3 AVEC CONTRÔLE DU FORMATEUR  
LE SUPPORT PAPIER VOUS AIDE POUR ENREGISTRER LES LIGNES DE COUPES PRINCIPALES

**16H45 – 17H00 :**

DEBRIEFING DE LA JOURNEE  
VERIFICATION DES ATTENTES RESPECTEES  
REMERCIEMENTS ET REMISE DIPLOME.

**17H00 : FIN**